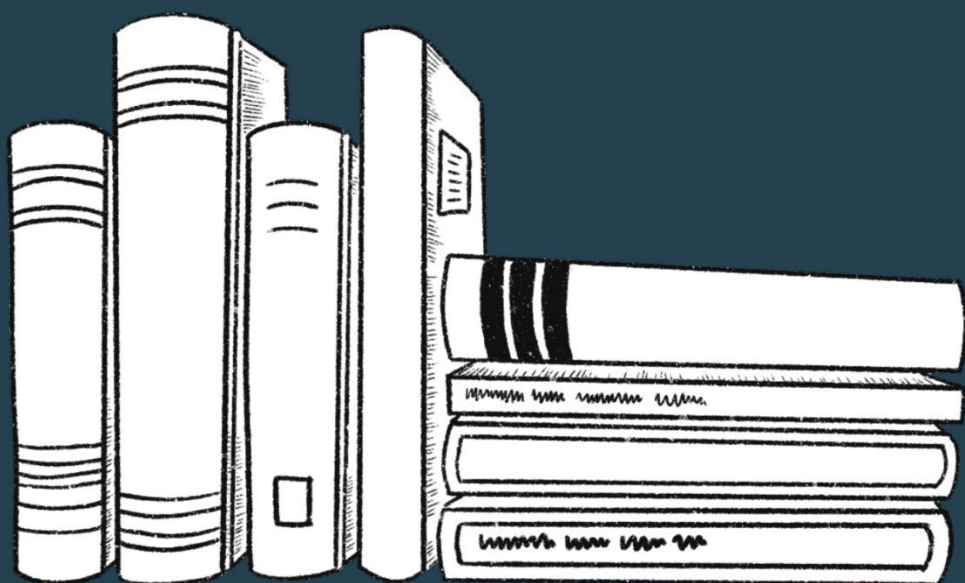


Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur



Les microcertifications d'études supérieures offertes en Ontario : que nous révèlent les données probantes?

Jackie Pichette et Rachel Courts

Publié par le :

Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur

**88, Queens Quay Ouest, bureau 2500
Toronto (Ontario)
M5J 0B8**

Téléphone : 416 212-3893

Télécopieur : 416 212-3899

Site Web : www.heqco.ca

Courriel : info@heqco.ca

Citer ce document comme suit :

Pichette, J. et Courts, R. (2024) *Les microcertifications d'études supérieures offertes en Ontario : que nous révèlent les données probantes?* Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.



Conseil ontarien
de la qualité de
l'enseignement supérieur

Les opinions exprimées dans le présent document de recherche sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les vues ni les politiques officielles du Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur ou d'autres organismes ou organisations ayant offert leur soutien, financier ou autre, dans le cadre de ce projet. © Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes interrogées qui ont donné de leur temps et partagé leur expertise. Nous tenons également à remercier Nicholas James, stagiaire au COQES, et Sarah Brumwell, chercheuse principale, pour leur contribution à ce rapport.

Table des matières

Sommaire	5
Données disponibles	6
1) Offres institutionnelles (Offre)	6
2) Demande des apprenants.....	8
3) Résultats économiques pour les apprenants	9
Conclusion et recommandations	10
Rassembler les données probantes.....	11
Offrir une stratégie transparente axée sur le perfectionnement des compétences	12
Bibliographie	13
Annexe	17
Méthodologie.....	18
Entretiens.....	18

Sommaire

Les éducateurs et les décideurs politiques du monde entier expérimentent la microcertification¹ pour répondre aux besoins changeants des apprenants modernes en matière d'éducation et de formation. L'Ontario s'est imposé comme un chef de file avant garde dans ce domaine en investissant massivement dans l'élaboration de ce type de formation, en les faisant mieux connaître et en facilitant leur accès avant de nombreuses autres juridictions. À ce jour, la province a financé plus de 100 projets d'élaboration de microcertifications², un portail de microcertifications en ligne, de l'aide financière pour soutenir l'accès à ces formations et un passeport virtuel permettant aux apprenants d'afficher leurs microcertifications (ministère des Collèges et Universités [MCU], 2020).

Les investissements de l'Ontario dans les microcertifications misaient jusqu'à présent sur une formation efficace (12 semaines ou moins) axée sur l'emploi qui complète les connaissances et les compétences acquises des apprenants (perfectionnement) (MCU, 2021a; 2021b). Cette stratégie s'aligne bien sur la recommandation d'un rapport du COQES de 2019, *L'apprentissage à vie en Ontario : des possibilités élargies pour les apprenants mal servis et à mi-carrière, à savoir : offrir des programmes de formation courts et flexibles qui permettent aux Ontariennes et aux Ontariens de s'adapter et de prospérer en période de perturbation économique* ([Pichette et coll., 2019](#)). La pandémie et les tendances qu'elle a accélérées, telles que la numérisation et l'automatisation, ont donné un caractère d'urgence aux appels en faveur d'un système d'éducation et de formation qui favorise l'adaptabilité des apprenants (Côté et White, 2020; OCDE, 2021a).

Parallèlement, les éducateurs et les décideurs politiques du monde entier examinent les applications plus larges des microcertifications, les considérant comme « une sorte de solution universelle aux problèmes auxquels sont confrontés les systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail » (OCDE, 2023, p. 3). Trois objectifs ou cas d'usage reviennent particulièrement souvent dans les discussions sur les microcertifications en Ontario : le perfectionnement, la requalification ou la formation complète qui permet à un apprenant de changer de rôle ou de secteur, et l'élargissement de l'accès aux études supérieures pour les apprenants historiquement marginalisés en créant de nouveaux parcours qui mènent à des titres tels qu'un diplôme ou un baccalauréat. Les deux derniers cas d'usage, la requalification et l'élargissement de l'accès, reposent sur le fait que les microcertifications sont cumulables, c'est-à-dire qu'elles permettent une progression séquentielle vers un programme plus volumineux³, parfois par le découpage en modules de programmes existants (Chaktsiris et coll., 2021).

Le moment est critique pour la province; le gouvernement étudie les résultats de ses investissements stratégiques dans les microcertifications⁴, débloque de nouveaux fonds pour

¹ Les microcertifications sont des représentations de compétences ciblées qui peuvent être obtenues plus rapidement que dans le cadre de programmes d'études plus volumineux (Oliver, 2022; Pichette et coll., 2021).

² Soixante-cinq projets ont été financés par le Fonds ontarien d'aide pour la microcertification et 36 étaient des projets pilotes de micro-titres de compétences financés par [eCampusOntario](#).

³ S'entend de « programmes d'études plus volumineux » les titres tels que les diplômes, qui « indiquent l'acquisition d'un vaste ensemble de connaissances et de compétences techniques et prennent souvent des années à obtenir » (Oliver, 2022).

⁴ En août 2023, le COQES a été invité à un entretien dans le cadre d'une évaluation de la Stratégie ontarienne pour la microcertification menée par Cathexis Consulting pour le compte du MCU. Les deux objectifs de l'évaluation, tels que décrits dans l'invitation, étaient de déterminer si la Stratégie est en voie d'atteindre ses objectifs et de comprendre quels aspects de la Stratégie fonctionnent bien et lesquels doivent être améliorés.

l'élaboration des programmes⁵ et examine en détail une proposition d'encadrement de l'assurance qualité des microcertifications⁶. Compte tenu des implications potentielles à long terme des décisions politiques et financières prises aujourd'hui par le gouvernement, il convient de réexaminer l'orientation stratégique de l'Ontario en tenant compte des objectifs de perfectionnement, de requalification et d'accès à la formation dont on discute dans le secteur. À cette fin, cette étude examine les données relatives à l'offre, à la demande et aux résultats afin d'éclairer la planification des établissements et la stratégie du gouvernement en matière de programmes de microcertifications d'études supérieures en Ontario.

Notre étude se concentre sur les microcertifications proposées par les établissements d'enseignement postsecondaire publics de l'Ontario, tout en reconnaissant l'existence d'autres fournisseurs intervenant dans ce domaine. Elle s'appuie sur une vaste documentation et sur 16 entretiens semi-structurés avec des représentants d'établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario, d'organismes de recherche et d'assurance qualité, ainsi que de gouvernements et d'établissements de l'extérieur de l'Ontario. Nous avons également procédé à une analyse des microcertifications annoncées sur le portail de l'Ontario (voir l'annexe pour plus de détails sur notre méthodologie). Après avoir résumé les données relatives à l'offre institutionnelle, à la demande des apprenants et aux résultats, nous nous penchons sur les implications pour l'Ontario et formulons des recommandations à l'intention du gouvernement et des établissements qui réfléchissent à leur orientation stratégique.

Données disponibles

L'Ontario dispose de très peu de données administratives accessibles au public pour comprendre si et comment les différents objectifs ou cas d'usage des microcertifications peuvent servir les apprenants. Les lacunes en ce sens concernent les données portant sur 1) l'offre institutionnelle (l'offre)⁷; 2) l'intérêt des étudiants ou les inscriptions (la demande des apprenants); et 3) le rendement économique (les résultats des apprenants). Les sources consultées pour tenter de combler ces lacunes ne sont ni parfaites ni complètes, mais elles offrent une base à partir de laquelle il est possible de commencer à comprendre les rôles que les microcertifications sont le mieux à même de jouer dans le domaine des études supérieures de l'Ontario.

1) Offres institutionnelles (Offre)

Les données suggèrent que les établissements d'enseignement postsecondaire de l'Ontario proposent principalement des microcertifications pour répondre aux besoins de perfectionnement d'adultes qui travaillent. Les personnes interrogées ont décrit une série de microcertifications qui permettent aux apprenants de s'adapter à l'évolution des exigences professionnelles, d'occuper des fonctions similaires ou de progresser dans leur carrière. Nous avons entendu parler, par exemple, de microcertifications servant à accroître les compétences

⁵ En novembre 2023, l'Ontario a débloqué cinq millions de dollars pour soutenir un nouveau cycle d'élaboration des microcertifications (MCU, 2023).

⁶ Après avoir recueilli les commentaires du secteur, la Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP) a remis ses recommandations finales au gouvernement en novembre 2023 (CEQEP, 2023).

⁷ L'évaluation des possibilités de microcertifications offertes en Ontario est compliquée par l'éventail des fournisseurs intervenant actuellement dans le secteur. Citons notamment les établissements d'enseignement postsecondaire publics et privés, les entreprises privées, les organisations à but non lucratif et les associations professionnelles (OCDE, 2021b). Toutefois, étant donné que le COQES se concentre sur le système public, ce rapport porte sur les microcertifications offertes par les établissements d'enseignement postsecondaire publics de l'Ontario.

numériques des travailleurs dans des secteurs en particulier ou à combler des déficits de compétences ciblés pour des professionnels formés à l'étranger.

Bien que l'idée de fournir des microcertifications cumulables à des fins d'accès ou de requalification ait souvent été évoquée dans la littérature et lors de nos entretiens, nous avons trouvé peu d'éléments indiquant que les collèges, universités ou établissements autochtones de l'Ontario le font dans la pratique. Malgré quelques exemples de microcertifications dans le portail qui peuvent être regroupés dans *d'autres* microcertifications ou mener à un certificat par cumul, aucune des personnes interrogées au niveau national et aucune des listes analysées dans le portail ne décrivait d'offres pouvant mener progressivement⁸ à des programmes d'études plus volumineux par cumul. Ce constat correspond aux tendances internationales; l'OCDE (2021) a constaté que les microcertifications sont « principalement élaborées au sein des établissements d'enseignement supérieur au profit des apprenants qui ont déjà fait des études supérieures et moins comme un moyen de faciliter un accès plus large à l'enseignement supérieur » (p. 11).

Les commentaires des personnes interrogées et la littérature disponible suggèrent que les États-Unis font exception à ces tendances de l'offre, car on y trouve une multitude de microcertifications progressivement cumulables. Cette réalité semble être due au scepticisme des apprenants américains à l'égard des programmes d'étude plus volumineux. La baisse des inscriptions nationales (Tough, 2023)⁹, les taux élevés d'abandon et l'endettement qui en résulte (Munip et Klein-Collins, 2023; National Student Clearinghouse, 2023) incitent tous les bailleurs de fonds fédéraux, étatiques et philanthropiques à élaborer des parcours d'études cumulatifs, c'est-à-dire par cumul, comme solution de rechange aux parcours traditionnels (Zanville et Travers, 2023). Les établissements d'enseignement supérieur de l'Ontario n'ont pas la même motivation pour proposer des parcours de microcertifications cumulables; les inscriptions nationales dans les programmes traditionnels, en pourcentage de la population, restent élevées (Côté et White, 2020).

Outre les objectifs de perfectionnement des compétences, de requalification et d'accès sur lesquelles portaient nos questions, certaines personnes interrogées ont mis en avant les microcertifications conçues pour faire connaître une discipline aux apprenants avant qu'ils ne s'engagent dans un programme plus long. Ce type de microcertification sert de tremplin informel aux apprenants qui ne sont pas sûrs des options qui s'offrent à eux. Par exemple, un étudiant de première génération qui se demande s'il doit investir dans des études supérieures peut suivre une microcertification pour tester un parcours (OCDE, 2023), ou un diplômé récent qui se demande s'il doit poursuivre une maîtrise dans un domaine particulier peut s'inscrire à une microcertification pour confirmer son intérêt (Macdonald, 2022).

⁸ Bailey et Belfield (2017) distinguent trois types de programmes d'études par cumul : les programmes progressifs par cumul, qui commencent par un certificat de courte durée et mènent à un diplôme ou à un titre de niveau supérieur; les programmes complémentaires, qui s'ajoutent à un titre antérieur tel qu'un baccalauréat pour combler des lacunes de compétences ou des changements d'emploi (c'est-à-dire, à des fins de perfectionnement des compétences); et les programmes indépendants, qui combinent des programmes de courte durée sans toutefois mener à des titres de niveau supérieur tels que des titres ou des diplômes (c'est-à-dire le groupement).

⁹ Aux États-Unis, le nombre d'inscriptions dans les programmes traditionnels est en baisse constante et les médias suggèrent que cette tendance reflète la diminution de la « valeur ajoutée du diplôme universitaire » (c'est-à-dire la valeur nette d'une personne possédant un diplôme universitaire par rapport à celle possédant un diplôme d'études secondaires), en particulier pour les groupes en quête d'équité et les personnes qui poursuivent des études en sciences humaines (Tough, 2023). En fait, de nombreux Américains considèrent qu'un diplôme n'en vaut pas l'investissement, et pour certains diplômes, ils n'ont pas tort.

Nous avons également entendu parler d'un établissement de l'Ontario qui propose des microcertifications pour évaluer et valider l'apprentissage et les expériences antérieures, en utilisant une approche pédagogique axée sur les compétences¹⁰. Une personne interrogée dans un autre établissement de l'Ontario et certaines personnes interrogées dans d'autres juridictions considèrent cette approche (établissement de normes pour l'évaluation et la validation du niveau de compétence des étudiants) comme une belle occasion pour les microcertifications. Ces personnes interrogées ont toutefois fait remarquer qu'il serait compliqué de s'écarter des procédures institutionnelles établies et des systèmes d'information conçus en fonction du temps passé en classe. Les recherches antérieures du COQES soulèvent des défis similaires et des implications en ce qui a trait aux ressources, notamment des investissements initiaux dans la formation du corps enseignant et la technologie ([Pichette et Watkins, 2018](#)).

2) Demande des apprenants

Les données disponibles au Canada et à l'étranger suggèrent que la demande pour les microcertifications est la plus forte chez les apprenants qui ont déjà obtenu au moins un diplôme d'études supérieures. Ces apprenants ont tendance à être motivés à perfectionner leurs acquis à des fins professionnelles précises (Dobbs et coll., 2023; Oliver, 2022). Ils ont également tendance à être employés à temps plein et à avoir des revenus médians ou élevés (Asthana et coll., 2023; Kato et coll., 2020). Les personnes interrogées ont fait écho à ces résultats, décrivant les principaux consommateurs comme des apprenants adultes disposant de moyens financiers (soit leurs propres économies, soit le soutien financier de leur employeur). Elles ont le sentiment que les microcertifications sont surtout suivies pour compléter les études et l'expérience professionnelle des apprenants de manière à faire progresser leur carrière.

En général, les personnes interrogées ne considèrent pas les microcertifications comme attrayantes pour les apprenants qui souhaitent acquérir des compétences entièrement nouvelles (c'est-à-dire, se recycler) et n'observent pas non plus de demande pour les microcertifications en tant que point d'accès aux programmes d'étude plus volumineux¹¹. Ces observations sont conformes aux expériences menées dans d'autres juridictions (en dehors des États-Unis, comme indiqué). Par exemple, un projet pilote mené au Royaume-Uni a révélé une très faible utilisation des microcertifications conçues comme des points d'entrée dans les programmes d'étude plus volumineux (Kernohan, 2023).

Indépendamment des objectifs de formation de l'apprenant, certaines personnes interrogées ont estimé qu'il pourrait y avoir une demande pour des microcertifications donnant droit à des crédits. Ces personnes ont décrit comment les apprenants qui reçoivent des crédits pour des microcertifications peuvent considérer cela comme une sorte de « bonus » au perfectionnement. Les microcertifications créditées pourraient contribuer à réduire les obstacles au réengagement si les apprenants décidaient de retourner dans le même établissement d'enseignement supérieur (pour se perfectionner, plus tard, ou après avoir confirmé leur intérêt pour un domaine d'études grâce à une microcertification d'introduction). Les microcertifications créditées peuvent favoriser la mobilité et le transfert et susciter la confiance en la qualité des titres. Certaines personnes interrogées ont toutefois souligné que tous les titulaires de

¹⁰ Les programmes d'éducation axée sur les compétences permettent aux étudiants d'obtenir un diplôme lorsqu'ils démontrent une maîtrise d'aptitudes clairement définies. Les étudiants avancent à leur propre rythme plutôt qu'avec une cohorte et disposent de ressources pour soutenir l'apprentissage en cas de besoin (Pichette et Watkins, 2018).

¹¹ Un petit nombre de personnes interrogées ont toutefois décrit des microcertifications regroupées en d'autres microcertifications; leurs commentaires ne permettent pas de savoir si la possibilité de regrouper des microcertifications a un quelconque effet sur la demande des apprenants.

microcertifications ne cherchaient pas à obtenir des crédits et ont décrit un manque de connaissances des apprenants sur l'importance des crédits et leur implication dans la poursuite des études; la plupart des personnes interrogées ont observé un intérêt principal pour la formation (par exemple, une formation continue non créditée) qui répond rapidement aux besoins de la société et aux débouchés du marché du travail au fur et à mesure qu'ils se présentent. Ces apprenants peuvent privilégier, par exemple, les programmes réactifs élaborés en collaboration avec les employeurs plutôt que les crédits.

Plusieurs personnes interrogées ont également décrit la demande de microcertifications comme étant liée à des compétences ou connaissances précises et commercialisables. Elles ont observé une demande plus forte lorsque les microcertifications sont conçues pour répondre à des besoins particuliers de main-d'œuvre ou de la communauté que lorsqu'elles développent des compétences générales ou transférables susceptibles de s'appliquer dans divers contextes. Selon certaines personnes interrogées, la demande relativement faible de programmes de microcertifications plus générales pourrait être liée aux divers fournisseurs privés, tels que LinkedIn Learning et Coursera, qui offrent des possibilités de perfectionnement et d'affichage (badge numérique) des compétences transférables à un prix abordable.

3) Résultats économiques pour les apprenants

Il n'est tout simplement pas possible d'évaluer avec précision le rendement du capital investi pour les étudiants qui ont suivi des microcertifications sans disposer de données plus complètes. Par exemple, si les taux d'achèvement ont tendance à être plus faibles chez les étudiants suivant des programmes plus courts que chez ceux suivant des programmes plus longs (Colyar et coll., 2023), il reste à voir si ces données s'appliquent aux microcertifications. Même avec de meilleures données provenant des établissements et des systèmes, l'évaluation des rendements serait compliquée : les microcertifications sont, par définition, de courte durée (Oliver, 2022; Pichette et coll., 2021) et, comme indiqué précédemment, elles sont principalement conçues et utilisées pour le perfectionnement des compétences. Ces caractéristiques font qu'il est difficile d'isoler la valeur ajoutée d'une microcertification par rapport aux diplômes antérieurs d'un apprenant à l'aide de mesures quantitatives. En l'absence de taux d'achèvement ou de données sur les résultats économiques des microcertifications en Ontario, la recherche sur les programmes courts et les résultats dans d'autres juridictions peut fournir des informations utiles.

La littérature disponible suggère, avant tout, que les gains financiers découlant de programmes d'étude de courte durée tendent à être plus élevés pour les apprenants ayant une expérience antérieure d'études postsecondaires et cherchant à se perfectionner (Daugherty et Anderson, 2021; Daugherty et coll., 2023; OCDE, 2023). L'OCDE (2023) note que « les programmes d'étude ciblés et de courte durée semblent donner de bons résultats lorsqu'il s'agit de "compléter" les études supérieures antérieures, mais ont un effet mitigé sur les personnes qui n'ont pas de baccalauréat » (p. 9). Dans la lignée de cette tendance, une étude canadienne a révélé que les étudiants qui ont obtenu un diplôme d'un programme de courte durée dans les six années suivant l'obtention de leur baccalauréat ont vu diminuer la probabilité de travailler dans le « secteur tertiaire à faible valeur ajoutée » et augmenter les taux de syndicalisation et de participation à des régimes de retraite (Ntwari et Fecteau, 2020, p. 4). Les programmes d'étude de courte durée visant à combler des lacunes précises de compétences dans des domaines connaissant de graves pénuries de main-d'œuvre, tels que la santé et les technologies de l'information, tendent également à être plus rentables pour les salariés (Bailey

et Belfield, 2017; Daugherty et Anderson, 2021; OCDE, 2023). Certaines des personnes interrogées pensent que les pénuries de main-d'œuvre dans ces secteurs pourraient inciter les employeurs à collaborer plus activement avec les établissements d'enseignement postsecondaire dans l'élaboration des programmes, ce qui les rendrait plus enclins à reconnaître la certification dans leurs processus d'embauche.

D'une manière générale, cependant, les gains financiers associés aux microcertifications semblent être modestes et de courte durée par rapport à ceux offerts par les programmes d'étude plus volumineux (OCDE, 2021b). Cet écart peut être lié à la valeur qu'accordent les employeurs aux microcertifications; bien qu'ils estiment qu'elles ont le potentiel de profiter à la main-d'œuvre (Fong et coll., 2023), la littérature suggère que les employeurs ne valorisent pas (encore) les microcertifications aussi fortement que les programmes d'étude traditionnels (Fong et coll., 2023; Harvey et coll., 2023; Kato et coll., 2020). De nombreux employeurs ne disposent pas non plus de systèmes d'embauche qui reconnaissent ou prennent en compte les programmes d'étude courts (Gallagher et coll., 2023) ou ne connaissent tout simplement pas les microcertifications (Oliver, 2022; [Pichette et coll., 2021](#)). Le cumul progressif de microcertifications vers un certificat ou un diplôme, que les employeurs connaissent mieux, n'est probablement pas la solution : cette approche multiplie les points de décision pour les apprenants et réduit probablement les chances d'achèvement du programme d'étude, en particulier pour les apprenants marginalisés qui bénéficieraient de parcours guidés (Bailey et Belfield, 2017; OCDE, 2023).

Certaines personnes interrogées nous ont également rappelé que les personnes qui obtiennent des microcertifications peuvent en tirer d'importants avantages économiques en dehors des gains financiers immédiats. Par exemple, les apprenants qui s'inscrivent à des programmes de microcertifications peuvent chercher à développer leur capital social ou une confiance en leurs capacités. Un rapport de l'OCDE fait une observation similaire : les apprenants qui ont tendance à s'intéresser aux microcertifications (par exemple, les professionnels ayant une expérience de formation antérieure) peuvent en tirer des « avantages professionnels intangibles » qui sont difficiles à saisir dans des données quantitatives (Kato et coll., 2020), comme l'adaptation à l'évolution des exigences de l'emploi.

Conclusion et recommandations

Les informations disponibles suggèrent que les microcertifications sont mieux adaptées pour compléter les compétences et l'expérience des apprenants adultes par une formation ciblée. En effet, les données disponibles appuient la stratégie du gouvernement de l'Ontario visant à utiliser les microcertifications pour perfectionner les compétences, comme indiqué dans le budget 2020 (gouvernement de l'Ontario, 2020).

Les données actuelles sont moins prometteuses pour les microcertifications visant à élargir l'accès aux études supérieures ou la requalification en suivant un parcours progressif par cumul. Les ajustements apportés aux programmes et services postsecondaires traditionnels (par exemple, les services de soutien intégrés) sont probablement mieux adaptés à l'amélioration de l'accès des apprenants issus de groupes en quête d'équité. Dans le cas où les travailleurs doivent changer de secteur, l'éducation axée sur les compétences peut être une meilleure approche pour répondre aux besoins généraux de recyclage des apprenants adultes ([Pichette et Watkins, 2018](#); [Pichette et coll., 2019](#)). Les microcertifications « permettent

d'expérimenter à petite échelle de nouvelles pédagogies et technologies, y compris des innovations en matière d'enseignement et d'apprentissage et des modes de prestation plus souples » (OCDE, 2021b); les programmes de microcertifications qui valident des compétences acquises dans le cadre d'un emploi ou d'un apprentissage antérieur peuvent offrir aux établissements la possibilité d'expérimenter et de renforcer progressivement leur capacité à proposer des programmes d'éducation axée sur les compétences.

En gardant ces réflexions à l'esprit, nous proposons les recommandations suivantes.

Rassembler données probantes

Données sur les microcertifications

En recueillant et en utilisant des données sur chacun des facteurs examinés ici, soit l'offre, la demande et les résultats, les établissements et le gouvernement de l'Ontario peuvent s'assurer que le financement des microcertifications est optimisé pour répondre aux besoins des différents groupes d'apprenants. La mise à disposition de ces données sur des plateformes telles que le Catalogue de données ouvertes¹² ou la version externe du Système de gestion stratégique de l'information¹³ permettrait d'améliorer l'analyse des politiques.

- **Offre.** Le portail des microcertifications offre la possibilité de collecter des données cohérentes sur les programmes offerts (y compris, par exemple, les compétences que les microcertifications sont censées développer, le mode de prestation, le coût, l'effort ou le temps à consacrer et le type d'évaluation qu'ils comportent). En appliquant des critères comparables aux exigences de l'Australie en matière d'information critique, qui indiquent les points de données que les établissements doivent fournir pour inscrire les microcertifications sur un marché commun (Department of Education, Skills and Employment, 2022), le gouvernement, ainsi que eCampusOntario, pourrait fournir des données transparentes et cohérentes sur les microcertifications de l'Ontario, avec l'avantage d'aider à établir la confiance entre les apprenants et les employeurs (Oliver, 2019).
- **Demande.** La collecte et la communication de données institutionnelles sur les inscriptions aux microcertifications, idéalement accompagnées de données démographiques (y compris les études antérieures) et de caractéristiques des programmes, aideraient à clarifier les caractéristiques qui attirent certains groupes d'apprenants, lesquelles guideraient les décisions sur la programmation future et le marketing. Les données du ministère relatives à l'utilisation de l'aide financière pour les microcertifications provenant du RAFEO permettraient également de mieux comprendre les caractéristiques des apprenants.
- **Résultats.** Le suivi et la communication par les établissements des taux d'obtention de microcertifications peuvent fournir des informations sur les résultats économiques, en particulier lorsqu'il est possible d'établir des liens avec des données administratives. Les établissements pourraient également mener des enquêtes pour suivre les revenus des diplômés de microcertifications, la poursuite des études, le maintien en emploi et

¹² Voir <https://data.ontario.ca/fr/>.

¹³ La version externe du Système de gestion stratégique de l'information (version externe du SGSI) est un portail à accès limité qui comprend des rapports, des analyses et des visualisations interactives concernant le système d'enseignement supérieur de l'Ontario. Le portail a été conçu pour soutenir les décisions du MCU en matière de politiques et de programmes, et pour offrir des solutions aux chercheurs en enseignement supérieur (gouvernement de l'Ontario, 2023).

d'autres avantages professionnels tels que la satisfaction au travail, la confiance et la progression; ces données pourraient éclairer les stratégies institutionnelles et provinciales sur une base continue, en particulier si elles sont associées à des données démographiques et à des caractéristiques des programmes.

Données à l'échelle du système

Le suivi des parcours des étudiants dans le système d'éducation et sur le marché du travail permettrait au gouvernement et aux prestataires de services d'éducation d'explorer des stratégies, non limitées aux microcertifications, pour servir les étudiants à tous les stades du parcours d'apprentissage tout au long de la vie. Par exemple, les données à l'échelle du système pourraient être utilisées pour explorer des stratégies d'équité fondées sur des données probantes, telles que des ajustements aux politiques d'aide financière aux étudiants ou des soutiens intégrés qui aident à « éliminer les obstacles structurels et systémiques au perfectionnement des compétences » (Conseil des Compétences futures, 2020). Le travail du COQES avec ses partenaires à Hamilton montre que la mise en place d'une infrastructure de données longitudinales à l'échelle du système est imminente et qu'il est possible d'utiliser les informations déjà liées au numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario ([Au et coll., 2022](#)).

Offrir une stratégie transparente axée sur le perfectionnement des compétences

À ce jour, l'Ontario a publié des éléments d'une stratégie de microcertifications dans le budget provincial et dans des communiqués de presse, mais il n'existe pas de document stratégique unifié où les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir accès à des informations actualisées ou consolidées. Il serait utile pour le secteur d'avoir des objectifs clairs afin de concevoir des programmes de microcertifications qui permettraient d'atteindre des buts communs et de garantir que les fonds limités alloués à l'éducation soient utilisés de la manière la plus efficace. Une fois les objectifs définis, les résultats des efforts de collecte de données en cours pourraient servir de base pour des mises à jour régulières de la stratégie.

Dans l'intervalle, selon les données résumées ici, un objectif global de perfectionnement des compétences pour répondre aux besoins propres au secteur et à la communauté semble le plus stratégique. À moins que de nouvelles données ne suggèrent le contraire, le fait d'éviter des termes tels que « requalification » ou « recyclage » dans l'orientation stratégique et de se concentrer sur la valeur intrinsèque pour les apprenants permettrait d'éviter la confusion et un mauvais alignement. Il est important que des plans transparents d'évaluation et de mise à jour de la stratégie (c'est-à-dire la fréquence à laquelle elle sera examinée et révisée) garantissent sa pertinence continue pour le secteur.

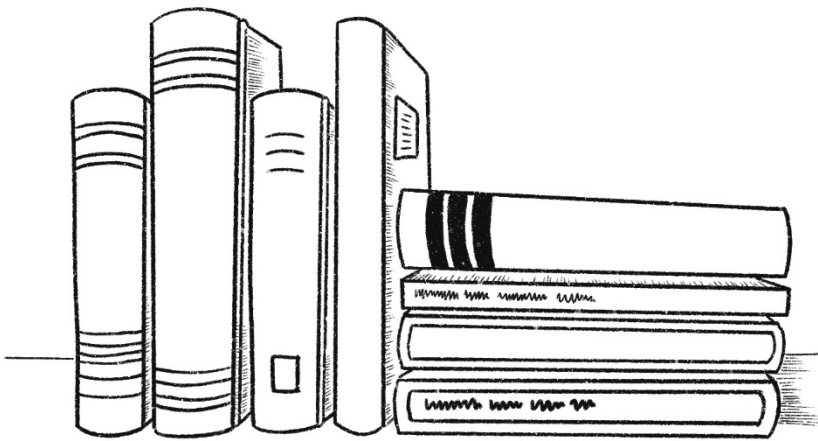
Bibliographie

- Asthana, M., Desetti, B., Ford, C., Irwin, E., Schneiderman, M. et Semansky, M. (2023). *Enabling learning for life: New realities for work and education*. D2L. <https://www.d2l.com/resources/assets/new-realities-for-work-and-education/>
- Au, A., Pichette, J. et Robson, K. (2022). *Le pouvoir des données connectées : Tracer le parcours des élèves qui entreprennent et terminent des études postsecondaires à Hamilton*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <https://heqco.ca/fr/pub/le-projet-de-partenariat-de-recherche-communautaire-de-hamilton-demontre-les-avantages-potentiels-des-coalitions-de-partage-de-donnees/>
- Bailey, T. et Belfield, C. (2017). *Stackable credentials: Awards for the future?* Community College Research Centre. <https://ccrc.tc.columbia.edu/media/k2/attachments/stackable-credentials-awards-for-future.pdf>
- Chaktsiris, M., McCallum, K., Luke, R., Cukier, W., Patterson, L., Garreffa, N. et Gooch, E. (2021). *L'avenir est-il dans les microtitres? Dissocier l'apprentissage au profit de l'accès et de la flexibilité*. Centre des Compétences futures. <https://fsc-ccf.ca/fr/recherche/lavenir-est-il-dans-les-microtitres-dissocier-lapprentissage-au-profit-de-lacces-et-de-la-flexibilite/>
- Colyar, J., Chatoor, K. et Deakin, J. (2023). *Lien entre les taux d'abandon des études postsecondaires et les résultats sur le marché du travail*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. <https://heqco.ca/wp-content/uploads/2023/11/Linking-Postsecondary-Non-completion-Rates-and-Labour-Market-Outcomes-in-Ontario-FINAL-FR.pdf>
- Côté, A. et White, A. (2020). *Higher education for lifelong learners: A roadmap for Ontario post-secondary leaders and policy-makers*. Ontario 360. <https://on360.ca/policy-papers/higher-education-for-lifelong-learners-a-roadmap-for-ontario-post-secondary-leaders-and-policymakers/>
- Daugherty, L. et Anderson, D. (2021). *Stackable credential pipelines in Ohio: Evidence on programs and earnings outcomes*. RAND Corporation. https://www.rand.org/pubs/research_reports/RRA207-1.html
- Daugherty, L., Bahr, P. R., Nguyen, P., May-Trifiletti, J., Columbus, R. et Kushner, J. (2023). *Stackable credential pipelines and equity for low-income individuals*. RAND Corporation. https://www.rand.org/pubs/research_reports/RRA2484-1.html
- Department of Education, Skills and Employment. (2022). *National microcredentials framework*. Gouvernement australien. <https://www.education.gov.au/higher-education-publications/resources/national-microcredentials-framework>
- Dobbs, G., Abuallail, I. et Lockhart, A. (2023). *Built to Scale? Microcredentials Use Among Digital Professionals*. The Dais. <https://dais.ca/reports/built-to-scale-microcredentials-use-among-digital-professionals/>
- eCampusOntario. (2023). *Portail de micro-titres de compétences*. <https://microlearnontario.ca/fr/>

- Fong, J., Etter, B., & Sullberg, D. (2023). *The effect of employer understanding and engagement on non-degree credentials*. UPCEA. <https://collegiseducation.com/wp-content/uploads/2023/02/UPCEA-Collegis-Employers-and-Microcredentials-Report.pdf>
- Conseil des compétences futures. (2020). *Le Canada – Une nation axée sur l'apprentissage : Une main-d'œuvre qualifiée et souple, prête à définir l'avenir*. Emploi et Développement social Canada. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/competences-futures/rapport-nation-apprentissage.html>
- Gallagher, S., Leuba, M., Houston, C., Trieckel, E. (2023). Digital Credentials and Talent Acquisition Tech: Closing the Data Gap Between Learning and Hiring. *Northeastern University*. <https://cps.northeastern.edu/wp-content/uploads/2023/03/Digital-Credentials-Talent-Acquisition-Tech.pdf>
- Gouvernement de l'Ontario. (2020). *Plan d'action de l'Ontario Budget de l'Ontario 2020*. <https://budget.ontario.ca/fr/2020/pdf/2020-ontario-budget-fr.pdf>
- Gouvernement de l'Ontario. (2023). *Version externe du SGSI : Système de gestion stratégique de l'information*. <https://www.opensims.tcu.gov.on.ca>
- Harvey, D., Wilde, R. et Roy, P. (2023). *Perceptions des employeurs et des travailleuses et travailleurs sur les micro-crédits*. Centre des Compétences futures. https://fsc-ccf.ca/wp-content/uploads/2023/06/NAIT_Exec_Summary_FR_2_2023_06_06.pdf
- Higher Education Strategy Associates. (2023). *Approaches to stackability of micro-credentials: Options for Ontario*. Le Conseil pour l'articulation et le transfert. https://www.oncat.ca/sites/default/files/media-files/r2246_micro-credentials_final_report_21-3-23.pdf
- Kato, S., V. Galán-Muros et T. Weko. (2020). The emergence of alternative credentials. OCDE. [https://one.oecd.org/document/EDU/WKP\(2020\)4/En/pdf](https://one.oecd.org/document/EDU/WKP(2020)4/En/pdf)
- Kernohan, D. (15 juin 2023). Short course trial update. *Wonkhe*. <https://wonkhe.com/wonk-corner/short-course-trial-enrolment-update/>
- Macdonald, M. (janvier 2022). Les microcertifications sont-elles l'avenir de l'enseignement supérieur? *Affaires universitaires*. <https://www.affairesuniversitaires.ca/articles-de-fond/article/les-microcertifications-sont-elles-lavenir-de-lenseignement-superieur/>
- MCU. (décembre 2020). *Microcertifications offertes par les établissements postsecondaires de l'Ontario*. <https://www.ontario.ca/fr/page/microcertifications-offertes-par-les-etablissements-postsecondaires-de-lontario>
- MCU. (2021a, 15 décembre). *L'Ontario offre de nouveaux programmes de formation rapide*. Salle de presse de l'Ontario. <https://news.ontario.ca/fr/release/1001346/lontario-offre-de-nouveaux-programmes-de-formation-rapide>
- MCU. (2021b, 18 mars). *L'Ontario élargit l'aide financière aux microcertifications*. Salle de presse de l'Ontario. <https://news.ontario.ca/fr/release/60792/lontario-elargit-laide-financiere-aux-microcertifications>

- MCU. (2023, 23 novembre). *L'Ontario donne de l'expansion aux programmes de formation rapide*. Salle de presse de l'Ontario. <https://news.ontario.ca/fr/release/1003870/ontario-donne-de-lexpansion-aux-programmes-de-formation-rapide>
- Munip, L. et Klein-Collins, R. (2023). *How they pay: The voices of adult learners on college affordability, and how institutions are responding*. Council for Adult and Experiential Learning. <https://www.cael.org/hubfs/How%20They%20Pay%20Executive%20Summary%20CAEL%207-23.pdf>
- National Student Clearinghouse. (2023). *Some college, no credential student outcomes: Annual progress report – Academic year 2021/22*. <https://nscresearchcenter.org/wp-content/uploads/SCNCReport2023.pdf>
- Ntwari, A. et Fecteau, E. (2020). *L'incidence des programmes courts après l'obtention d'un grade de premier cycle sur les résultats sur le marché du travail*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/81-595-m/81-595-m2020001-fra.htm>
- OCDE. (2021a). Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021 : Affronter la crise du COVID-19 et préparer la reprise. https://www.oecd-ilibrary.org/fr/employment/perspectives-de-l-emploi-de-l-ocde-2021_40fac915-fr
- OCDE. (2021b). Micro-credential innovations in higher education: Who, what and why. *OECD Education Policy Perspectives*, No 39. <https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/f14ef041-en.pdf?expires=1698773833&id=id&acname=quest&checksum=EDDDD5282C2F3A766587C96528562CCC>
- OCDE. (2023). Micro-credentials for lifelong learning and employability: Uses and possibilities. *OECD Education Policy Perspectives*, No. 66. <https://doi.org/10.1787/9c4b7b68-en>
- Oliver, B. (2019). *Making microcredentials work for learners, employers and providers*. Deakin University. <https://dteach.deakin.edu.au/wp-content/uploads/sites/103/2019/08/Making-micro-credentials-work-Oliver-Deakin-2019-full-report.pdf>
- Oliver, B. (2022). *Towards a common definition of micro-credentials*. UNESCO. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000381668>
- Palinkas L., Horwitz, S., Green, C., Wisdom, J., Duan, N., & Hoagwood, K. (2015). Purposeful sampling for qualitative data collection and analysis in mixed method implementation research. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 42(5), 533–44. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC4012002/>
- Pichette, J., et Watkins, E. (2018). *L'éducation axée sur les compétences : Guider le programme de mesure des compétences*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. https://heqco.ca/wp-content/uploads/2020/02/Formatted_CBE-Paper_REVISED-f.pdf
- Pichette, J., Tamburri, R., McKeown, J., Blair, K. et Mackay, E. (2019). *L'apprentissage à la vie en Ontario : des possibilités élargies pour les apprenants mal servis et à mi-carrière*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. https://heqco.ca/wp-content/uploads/2020/02/Formatted_Lifelong-Learning-in-Ontario-f_figures.pdf

- Pichette, J., Brumwell, S., Rizk, J. et Han, S. (2021). *Donner un sens aux microcertifications*. Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur. https://heqco.ca/wp-content/uploads/2021/05/Formatted_Microcredentials_FINAL_FR2.pdf
- Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire. (2023). *Ontario microcredentials: Harnessing the potential*. <https://www.pegab.ca/Publications/Ontario%20Micro-Credentials%20Harnessing%20the%20Potential%20FINAL.pdf>
- Tough, P. (2023, septembre). Americans are losing faith in the value of college. Whose fault is that? *The New York Times Magazine*. <https://www.nytimes.com/2023/09/05/magazine/college-worth-price.html>
- Zanville, H. et Travers, N. (2023). *Mapping key learn-and-work ecosystem initiatives/alliances*. Credential As You Go. <https://credentialasyougo.org/publications/>



Les microcertifications d'études supérieures offertes en Ontario : que nous révèlent les données probantes?

Annexe

Méthodologie

Ce rapport visait à répondre à la question de recherche : quel rôle les microcertifications devraient-elles jouer dans le système d'enseignement supérieur de l'Ontario? Pour ce faire, une analyse documentaire approfondie a été menée, ainsi que 16 entretiens semi-structurés et une analyse des microcertifications annoncées sur le portail de l'Ontario.

Entretiens

Seize entretiens semi-structurés ont été menés d'août à septembre 2023. Un échantillonnage raisonné¹⁴ a été utilisé pour s'assurer que les personnes interrogées possédaient une expertise pertinente et représentaient une diversité de points de vue. Les personnes interrogées comprenaient des représentants d'établissements d'enseignement supérieur de l'Ontario, d'organismes de recherche et d'assurance qualité, ainsi que des représentants de gouvernements et d'établissements situés en dehors de l'Ontario. Une série de questions a été élaborée pour chaque type de personne interrogée (pour les représentants des institutions de l'Ontario, des organismes de réglementation et de recherche et des autres juridictions). Les personnes ont été interrogées sur les sujets suivants : le marché cible et la demande de microcertifications; les cas d'usage auxquels les microcertifications sont bien ou mal adaptées; les stratégies de microcertifications; et les données disponibles/utilisées (le cas échéant) pour éclairer ces stratégies. Chaque entretien a duré environ une heure. Les personnes interrogées ont reçu les questions à l'avance et ont reçu l'assurance que les opinions exprimées ne seraient pas directement attribuées à elles-mêmes ou à l'organisation à laquelle elles sont affiliées. Les notes d'entretien ont été enregistrées et codées dans NVivo afin de décoder les thèmes. Voici une liste alphabétique des affiliations des personnes interrogées.

- British Columbia Institute of Technology
- Collège Conestoga (x2)
- First Nations Technical Institute / FNTI
- Centre des Compétences futures
- Gouvernement de l'Alberta
- Consultant en enseignement supérieur et en apprentissage
- Collège Humber
- Irish Universities Association
- New Zealand Qualifications Authority
- Commission d'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire (CEQEP)
- Program on Skills, Credentials & Workforce Policy, George Washington University
- Université Queen's
- Collège Sault
- State University of New York (SUNY) Empire State University
- École d'éducation permanente G. Raymond Chang School of Continuing Education, Université métropolitaine de Toronto

¹⁴ « L'échantillonnage raisonné est une technique largement utilisée dans la recherche qualitative pour la définition et la sélection de cas riches en informations afin d'utiliser au mieux les ressources limitées. Il s'agit de définir et de sélectionner des individus ou des groupes d'individus qui ont une connaissance ou une expérience particulière d'un phénomène d'intérêt... En revanche, l'échantillonnage probabiliste ou aléatoire est utilisé pour garantir la généralisabilité des résultats en réduisant au minimum le risque de biais dans la sélection et pour contrôler l'influence potentielle des facteurs de confusion connus et inconnus » (Palinkas et coll., 2015).

Analyse du portail

eCampusOntario gère un portail, microlearnontario.ca, conçu pour annoncer les microcertifications offertes dans la province et aider les apprenants à s’y retrouver. Au moment de notre analyse, le portail contenait des données sur environ 1 734 microcertifications (eCampusOntario, 2023)¹⁵. En octobre 2023, un échantillon de 264 microcertifications a été extrait en utilisant le filtre des microcertifications « commençant dans les 90 prochains jours ». Ce filtre était la meilleure option disponible pour créer un échantillon; d’autres filtres auraient exclu des variables intéressantes pour l’analyse (par exemple, le filtre par mode de prestation ou par durée aurait empêché une analyse de la manière dont les microcertifications varient en fonction de ces caractéristiques). Nous notons toutefois que l’échantillon n’était pas aléatoire.

Le portail ne permettant pas d’exporter les données, les champs suivants ont été enregistrés manuellement dans Excel :

- Nom de l’établissement
- Type d’établissement
- Mode de prestation (en présentiel, en ligne ou hybride)
- Nombre d’heures
- Coûts
- Parcours (c’est-à-dire si la microcertification est indépendante, si elle peut être regroupée avec d’autres microcertifications ou s’accumuler progressivement)
- Préalables

Si l’information voulue ne se trouvait pas dans le portail pour une microcertification donnée, nous consultions la page Web de l’établissement mise en lien dans le portail. Si l’information ne figurait pas sur la page Web directement liée au portail, nous inscrivions « inconnu » dans le champ. Si les données étaient souvent « inconnues », le rapport n’en fait pas état. Par exemple, le mode de prestation de 42 % des microcertifications analysés n’était pas clair (il n’était pas indiqué sur le portail ni sur la page Web de l’établissement) et n’est donc pas mentionné dans ce rapport.

Selon les microcertifications répertoriées sur le portail, notre analyse suggère que les microcertifications de l’Ontario sont proposées de manière disproportionnée par des universités, se produisent en ligne et durent en moyenne 42 heures. Une analyse menée par le Higher Education Strategy Associates (HESA) a donné des résultats similaires (HESA, 2023).

¹⁵ Les microcertifications incluses dans le portail eCampusOntario sont un sous-ensemble des programmes actuellement offerts dans la province.